



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°3 du 25 février 2003 - 2 pages - Numéro ordre postal : 10

Colza

Charançon de la tige

Il convient de remettre en place les cuvettes de piégeage. Les températures actuelles sont favorables à la reprise d'activité des charançons de la tige.

Méligèthes

Le point sur les problèmes de résistance, à partir de la note commune SPV - CETIOM - INRA.

Rappel du problème

Depuis 1997, des mauvaises efficacités apparentes des traitements insecticides visant les méligèthes ont été observées. En 1999, ces problèmes ont été plus visiblement flagrants car associés à des attaques précoces, des niveaux d'infestations élevés (jusqu'à plusieurs dizaines d'insectes par plante) et des pertes de boutons conséquentes, principalement dans l'Est de la France (Lorraine, Bourgogne, Champagne).
Depuis, vraisemblablement en relation avec le contexte climatique, la situation est restée globalement moins préoccupante, mais, ça et là, des inefficacités de traitements et des dégâts importants (à l'extrême jusqu'à l'absence de production de siliques) ont été signalés.

Un groupe de travail méligèthes a été créé fin 1999. Il comprend le SPV, le CETIOM, l'INRA, des sociétés phytosanitaires.... Diverses actions sont menées chaque année.

Tests de résistance

Chaque année, des lots de méligèthes sont soumis à des tests au laboratoire pour mesurer leurs sensibilités à la cyperméthrine (2000 à 2002 = 211 résultats). Les DL50 (dose létale 50) - indicateur de résistance retenu - varient dans de larges proportions (rapport d'au moins 1 à 200). Les cartographies obtenues en 2000 et en 2001 sont cohérentes et conformes au résultat attendus : les régions Est sont bien les plus concernées (Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne). La cartographie 2002 marque une détente générale. On a obtenu une majorité de DL50 de niveau faible à tout juste moyen, sans valeurs très élevées. Les régions plus périphériques (Sud-Ouest, Sud-Est, Vallée du Rhône) restent apparemment non affectées par les résistances. Les 3 DL50 les plus élevées de 2002 sont associées à des insectes prélevés en Lorraine, en Eure et en Indre-et-Loire

Le tableau en bas de page présente les résultats des tests effectués sur des méligèthes prélevés en Ile de France. Les résultats suivent la même tendance qu'au niveau national : les méligèthes analysés en 2002 comme ceux de 2001 présentaient une assez bonne sensibilité aux pyréthrines.

Comportement des produits

L'efficacité de tous les pyréthrinoïdes utilisés sur le colza est plus ou moins fortement affectée. On observe bien des différences, mais qui ne correspondent pas à des effets permettant de discriminer les produits au champ. Toutes les substances actives en «thrine» sont concernées.

Analyses sensibilité à la cyperméthrine (source laboratoire FREDEC Nord)

	Nbre échantillons	Classe a (très sensibles)	Classe b	Classe c	Classe d	Classe e (résistants)
2000	2 (Yvelines 1 – Seine et Marne 1)	0	0	0	2	0
2001	4 (Essonne 3 – Seine et Marne 1)	1	1	2	0	0
2002	4 (Essonne 2 – Seine et Marne 2)	2	2	0	0	0

Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif individuel 2003 : 65 euros

Dans l'état actuel des réalisations, on est amené à penser que l'on est confronté à des résistances métaboliques (surproductions d'enzymes: l'insecticide est métabolisé avant de pouvoir agir efficacement sur la cible).

L'efficacité du tau-fluvalinate (MAVRIK FLO) a été confirmée par des tests au laboratoire et au champ. Cette substance active appartient bien à la famille chimique des pyréthrinoïdes de synthèse, mais, sa structure chimique est particulière («ate») et le produit n'a pas fait l'objet d'utilisations significatives sur colza. Le tau-fluvalinate trouve d'ailleurs mieux ses utilisations sur pucerons ou acariens que sur coléoptères. Dans l'état actuel des investigations, on est amené à considérer que sur populations de méligèthes sensibles, le tau-fluvalinate n'est pas aussi efficace que les autres pyréthrinoïdes. Sur populations faiblement à moyennement résistantes, il conserve son efficacité alors que les autres pyréthrinoïdes décrochent largement. Sur populations très résistantes, cette efficacité commence à être affectée. Les agriculteurs disposent là d'une solution, que l'on peut malheureusement penser fragile et peu apte à résister sur la durée à des utilisations répétées.

Au laboratoire comme au champ, on a confirmé la bonne efficacité du parathion-méthyl (organo-phosphoré : pas de résistance) et la mauvaise efficacité de l'endosulfan (organochloré, cyclodienne : résistance ?).

La solution parathion-méthyl qui ne pouvait constituer une véritable alternative à terme, en raison des risques pour l'applicateur et les abeilles est désormais condamnée (interdiction fin 2003 attendue). Il s'agit de produits à bonne action de choc mais à persistance d'action limitée. L'utilisation des parathions demande surtout une parfaite maîtrise des précautions d'emploi visant à protéger les utilisateurs des effets toxiques des substances chimiques manipulées (Classement : T+) ainsi que les abeilles. Le recours à un parathion micro-encapsulé tel le PENNCAP-COLZA permet à l'utilisateur de travailler avec un produit à toxicité réduite (Classement : Xn). La micro-encapsulation favoriserait la persistance d'action du produit mais limite son action de choc. Cette solution parathion est à réserver aux traitements sur attaques précoces (Stades D) si la température est suffisante.

Aucune autre solution nouvelle n'est attendue à court terme.

Lutte chimique RAISONNEE

Si la maîtrise de la situation reste encore possible en culture de colza d'hiver, parce que les dégâts restent globalement mesurés, les productions raisonnées de crucifères de printemps (colza de printemps, moutarde en Bourgogne, semences de chou en région Centre ...) sont à la limite, remises en cause.

Le problème observé est révélateur d'effets négatifs des pratiques phytosanitaires. Ce constat, qui intervient après plus de 20 ans d'utilisations répétées et quasi-exclusives des pyréthrinoïdes, vient souligner la grande dépendance du colza vis à vis de cette famille chimique d'insecticides. Or, les ravageurs du colza sont nombreux et nombreux à pouvoir être très dommageables. Il convient de pratiquer la lutte raisonnée et de proscrire tous les traitements inutiles.

Une cuvette jaune indique, information qualitative, les périodes de vols et d'activité des insectes. Cette information parcellaire (localisée à la zone de piégeage) doit être régulièrement complétée, information quantitative, par des comptages sur plantes. Une intervention insecticide non raisonnée n'est pas simplement inutile, elle favorise le développement des résistances aux insecticides (inefficacité des traitements), elle est néfaste pour la faune auxiliaire (régulation des populations de ravageurs). La lutte contre les méligèthes est à envisager seulement quand un certain nombre de conditions sont réunies :

1- le colza est à un stade sensible, c'est à dire aux stades D et E des cultures. La sensibilité diminue rapidement avec l'augmentation du nombre de boutons et de leur taille. Dès l'ouverture des premières fleurs, avant que le stade F1 ne soit atteint, il n'y a plus risque de pertes de boutons.

2- le nombre d'insectes dépasse certains seuils :
Les seuils actuels (1 méligèthe par pied au stade D; 2 à 3 méligèthes par pied au stade E) sont certainement sous évalués. Dans les conditions actuelles de culture, on estime que des seuils nettement plus élevés, modulés au potentiel de chaque culture, pourraient être appliqués. Des expérimentations sont engagées depuis 2002 par le SPV, visant à fournir de nouvelles bases de raisonnement de la lutte : étude de la nuisibilité au champ et en cages, tests de seuils d'intervention, évaluation des possibilités de compensation de la culture. Signalons également que des investigations nouvelles sont envisagées au niveau des SRPV et en relation avec les autres membres du groupe de travail sur des moyens alternatifs de lutte : utilisation en mélange ou en bandes pièges de semences de variétés de précocités différentes, fertilisation azotée différenciée pour obtenir une floraison avancée d'une petite proportion de plantes dans le champ et en vue de limiter les dégâts de méligèthes.

Attention de nombreux traitements sont réalisés sur simples présences de méligèthes ou sur comptages limités aux plantes les plus développées (éventuellement fleuries). Le comptage est à réaliser à l'intérieur de la parcelle (au moins à 10 mètres) sur 25 plantes prises à la suite sur le rang (éventuellement en 2 ou 3 observations).

L'intervention insecticide ne doit viser que la destruction d'insectes installés dans la culture. Il ne faut pas en attendre des effets préventifs sur des arrivées ultérieures d'insectes.

3- de bonnes conditions d'efficacité du traitement sont réunies, c'est à dire qu'une pulvérisation régulière et un mouillage suffisant (essentiel lorsque les boutons sont en partie cachés par les feuilles / stades D1) seront assurés, que le traitement se fera en évitant les heures trop chaudes de la journée (dégradation rapide de la pulvérisation) et qu'un produit efficace sera appliqué.

4- les risques pour la faune utile sont minimisés c'est à dire en considérant que :

- *Avant l'épanouissement des premières fleurs*, les auxiliaires présents sont essentiellement actifs sur larves d'altise d'hiver et de charançons de la tige.

- *Pendant la floraison*, des abeilles et de nombreux insectes auxiliaires viennent s'alimenter de pollen et de nectar. Les hyménoptères parasites recherchent activement les larves de méligèthes dans les boutons et dans les fleurs. Ces agents naturels ont un rôle prépondérant dans la régulation des populations de méligèthes. Les applications non justifiées d'insecticides en floraison sont totalement à proscrire.

Sauf ceux qui obtiendraient une autorisation, les mélanges fongicides + insecticides sont interdits.

L'observation du développement des cultures (stades-repères), le suivi des populations de méligèthes (piégeage et comptages), la mise en oeuvre des principes de «lutte chimique raisonnée», l'utilisation de spécialités adaptées et le souci du respect des abeilles, de la faune utile et des auxiliaires, font partie des bonnes pratiques agricoles. Il devient essentiel de respecter au maximum ces bonnes pratiques, pour ne pas risquer d'être confrontés à la multiplication des problèmes tels que ceux qui sont posés par les méligèthes : pullulations, inefficacité des produits. En 2003, le groupe «Méligèthes» va poursuivre son travail, dans les secteurs à problèmes comme dans les régions moins impliquées, pour continuer à apporter informations, conseils et solutions pratiques.



Ile de France

février 2003

Actualités réglementation

Nouvelles autorisations

Comité homologation décembre 2002

Comme le précédent, le comité d'homologation de décembre a vu l'autorisation d'un certain nombre de nouvelles spécialités intéressantes (tableau ci-dessous).

Au niveau fongicides, on note l'arrivée d'une nouvelle strobilurine (la 5ème déjà) : la pyraclostrobine de BASF. Cette matière active est proposée en association soit avec de l'epoxyconazole seul, soit avec epoxyconazole + krésoxim méthyl. On connait la valeur de l'OPUS et celle de l'OGAM, notamment sur septoriose. La pyraclostrobine permet d'augmenter encore sensiblement l'effficacité sur septoriose, les niveaux de surface verte, et les effets sur le rendement. Les performances sont également de très haut niveau sur orge.

Un autre produit va également permettre de dépasser les références actuelles, il s'agit du FORTRESS sur oïdium de la betterave. Appliqué avant le développement de la maladie, il a une efficacité excellente qui se maintient à plus de 90% 6 à 7 semaines après le traitement.

Au niveau des autres décisions, on peut remarquer que l'offre produits continue de s'enrichir sur féverole avec un traitement de semences (WAKIL XL) et des fongicides (gamme metconazole).

Enfin, on peut signaler aussi l'extension d'usage du MAVRIK FLO sur cécidomyies des céréales, usage pour lequel sur le KARATE et le SERK étaient autorisés jusqu'ici.

Comité homologation février 2003

Pas de réelle nouveauté produit dans le secteur des grandes cultures à ce comité. En revanche, un certain nombre de mélanges ont été examinés dans le cadre de la nouvelle réglementation. Ont ainsi été jugés recevables avec un enregistrement provisoire valant autorisation d'emploi :

- 191 mélanges différents d'herbicides betteraves, déposés par l'ITB,
- 1 mélange d'herbicides pomme de terre (CENTIUM 36 CS + SENCORAL) déposé par la société FMC.

Homologation européenne

Une ancienne matière active vient d'être ré-inscrite sur la liste européenne : la deltaméthrine.

On attend aussi les textes officiels d'inscription pour les molécules suivantes : linuron, hydrazide maléique, pendiméthalin, cyfluthrine, béta cyfluthrine, iprodione, 2,4 DB.

Produit	Composition	Firme	Cultures - Usages	Dose / ha
Fongicides				
FORTRESS	500 g/l quinoxyfen	DOW	BETTERAVES : oïdium	0,3 l
OPERA BAUXIT COACH	50 g/l epoxyconazole 133 g/l pyraclostrobine	BASF	BLE : fusariose épis – oïdium – septoriose – rouille brune – rouille jaune ORGE : oïdium – helminthosporiose – Rhynchosporiose – rouille naine SEIGLE : rouille brune – rhynchosporiose AVOINE : rouille couronnée TRITICALE : rouille brune – rouille jaune - oïdium - septoriose	1,5 l
OPTIMO DENSITY OPPONENT	50 g/l epoxyconazole 133 g/l pyraclostrobine 67 g/l krésoxim méthyl	BASF	BLE : fusariose épis – oïdium – septoriose – rouille brune – rouille jaune ORGE : oïdium – helminthosporiose – Rhynchosporiose – rouille naine SEIGLE : rouille brune – rhynchosporiose AVOINE : rouille couronnée TRITICALE : rouille brune – rouille jaune - oïdium - septoriose	1,5 l
SUNORG PRO CARAMBA STAR	90 g/l metconazole	BASF	FEVEROLE : pourriture grise et sclérotiniose – rouille - anthracnose	0,8 l
CARAMBA CINCH	60 g/l metconazole	BASF	FEVEROLE : pourriture grise et sclérotiniose – rouille - anthracnose	1,2 l
Insecticides				
MAVRIK FLO	240 g/l tau-fluvalinate	MAKHTESHIM	CEREALES : cécidomyies	
Traitements de semences				
WAKIL XL	10% cymoxanil 5% fludioxonil 17,5% métalaxyl-m	SYNGENTA	FEVEROLE : fonte des semis	0,1 kg/q

P97